

Mettre fin aux excès de la finance

► Le Réseau financement alternatif dénonce le travail de sape du lobby bancaire.

A l'occasion de son 25^e anniversaire, le Réseau financement alternatif publie un livre sur la réponse apportée par les pouvoirs publics à la crise financière. Onze auteurs analysent les causes et les réformes intervenues depuis l'éclatement de la crise. L'association entend peser dans le débat alors que des décisions importantes vont être prises dans les mois à venir. Le rapport Liikanen a récemment proposé de séparer les activités de dépôt et d'investissement des banques. Début 2013, le Commissaire européen Michel Barnier devrait se prononcer sur l'encadrement du shadow banking, des activités financières peu réglementées. Cinq ans après l'éclatement de la crise, la volonté de réforme semble s'estomper, ce qui a poussé le Réseau financement alternatif à publier ce livre.

“La majorité des économistes sont liés au système bancaire et ne peuvent pas parler ouvertement de la crise, estime Bernard Bayot, directeur du Réseau financement alternatif. Nous aimerais donc peser dans le débat, aussi bien à l'échelon européen que belge.” Pour cette raison, le livre donne notamment la parole à Robert Thys, un ancien financier de JP Morgan qui milite pour la séparation des banques de dépôt et d'investissement. Le but est d'éviter que les contribuables soient à nouveau mobilisés



Après la faillite de Lehman Brothers, le monde de la finance et l'économie tout entière ont été secoués. Les employés ont dû quitter leur entreprise prématurément.

pour sauver une institution financière de la faillite. Dans un pré-rapport, la Banque nationale de Belgique (BNB) a pourtant émis quelques réserves au sujet de la scission des banques. Selon la BNB, ce serait trop compliqué à implanter en raison de la forte présence de groupes internationaux sur notre territoire. Un argument rejeté par Arnaud Zacharie, un des auteurs du livre. *“Les décisions prises aux Etats-Unis et au Royaume-Uni prouvent que la séparation des banques de dépôt et d'investissement*

est tout à fait possible, déclare-t-il. Ce n'est qu'une question de volonté politique.” Selon lui, il est également nécessaire de réguler les fonds spéculatifs. “Si on ne le fait pas, les activités de trading des banques pourraient être transférées dans des hedge funds, explique-t-il. Or, on remarque que les banques sont dépendantes de ces hedge funds, étant donné que le système financier est interconnecté.” Il rappelle que les problèmes rencontrés par deux fonds d'investissement de la banque britannique HSBC et par trois véhicules

hors bilan de BNP Paribas ont conduit à une paralysie du marché interbancaire. Dans la foulée, tout une série de banques n'ont plus eu accès au financement à court terme. “L'Allemagne, la Finlande et les Pays-Bas s'opposent cependant à une réglementation trop stricte des fonds d'investissement, déplore Arnaud Zacharie. Le Royaume-Uni veut également protéger la City de Londres où opèrent beaucoup de hedge funds.”

Selon Arnaud Zacharie, les normes de Bâle III régulièrement accusées par les banques d'être néfastes pour l'économie réelle ne sont pas assez sévères. Celles-ci prévoient notamment que l'effet de levier des banques ne pourra être supérieur à 33. *“Une banque pourra donc emprunter jusqu'à 33 fois le niveau de ses fonds propres pour financer ses activités de trading, explique-t-il. Les Etats-Unis ont été plus loin avec un effet de levier limité à 15.”*

Les règles de Bâle III, qui entreront en vigueur jusqu'en 2018, imposent aussi que les banques détiennent des fonds propres de minimum 7 %. Un coussin de sécurité supplémentaire de 0,5 à 2,5 est également prévu en fonction des directives des régulateurs nationaux. *“L'Europe a donc une marge de manœuvre pour augmenter ces fonds propres”, note Arnaud Zacharie. Celui-ci dénonce également la persistance des paradis fiscaux malgré les promesses qui avaient été faites lors de l'éclatement de la crise. Il suffit de signer douze accords bilatéraux d'échange d'informations pour être retiré de la liste des Etats problématiques...*

L.Lam.

■ Conjoncture | Prévisions

Ires: 0,8 % de croissance en 2013

Le Produit intérieur brut (PIB) belge devrait augmenter de 0,8 % en 2013 après une contraction de 0,2 % en 2012, prévoit l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires). De 3,5 % en 2011, l'inflation des prix à la consommation redescendrait à 2,8 % en 2012 et 1,6 % en 2013. L'Ires prévoit que la croissance économique belge restera faible au second semestre 2012. L'Institut l'explique dans un contexte où le PIB réel de la Belgique a reculé au deuxième trimestre, l'emploi est en baisse depuis le début de l'année, le chômage a à nouveau augmenté, la confiance des ménages s'est fortement érodée et la conjoncture économique mondiale est morose.

L'emploi devrait jouer au yo-yo: après une hausse de 53 100 unités en 2011, il diminuerait de 11 700 unités cette année pour augmenter de 19 900 unités l'an prochain. Si le nombre de chômeurs a baissé de 12 000 unités environ en 2011, il devrait enregistrer une hausse d'environ 24 000 unités en 2012 et de 17 000 unités en 2013. L'inflation des prix à la consommation passerait de 3,5 % en 2011 à

2,8 % cette année et 1,6 % l'an prochain.

Le déficit budgétaire des administrations publiques s'établirait à 2,8 % du PIB cette année, grâce aux mesures budgétaires du gouvernement, mais il devrait remonter à 3,4 % du PIB en 2013 s'il n'y a pas de nouvel ajustement budgétaire, prévoit l'Ires.

“Les risques qui entourent nos perspectives sont importants, tout particulièrement pour 2013, avertit l'Ires. D'une part, étant donné que la crise de la dette souveraine en Europe continue à susciter une forte inquiétude au niveau international, il est particulièrement difficile de déterminer comment les problèmes économiques et financiers actuels évolueront à l'avenir. Nos prévisions reposent cependant sur l'hypothèse que les nouvelles mesures prises par la BCE parviendront à rétablir durablement la stabilité financière au sein de la zone euro. Jusqu'à présent, les marchés financiers internationaux ont réagi de façon positive et nous supposons que leur réaction restera favorable à l'avenir”, conclut l'Institut de recherches de l'UCL. (D'après Belga)

Vous accordez de la valeur à cet article ? Nous aussi. C'est bien pour cela qu'il a un prix.

**VOUS DÉSIREZ COPIER CET ARTICLE ?
INFORMEZ-VOUS SUR LES DROITS À PAYER:
WWW.COPIEPRESSE.BE**

Le respect des droits des éditeurs et de leur métier est capital. Si leur travail et leurs publications ne sont plus rémunérés, ils ne pourront plus exercer leur métier. Quelle information restera-t-il alors ? Une information de qualité n'est pas l'effet du hasard. Pensez-y avant de copier.

COPIEPRESSE